

Envoyé en préfecture le 26/11/2021

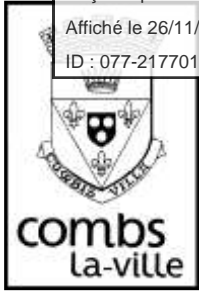
Reçu en préfecture le 26/11/2021

Affiché le 26/11/2021

ID : 077-217701226-20211122-DEL\_22NOV21\_\_7-DE

**SLOW**

## Commune de COMBS LA VILLE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 2021

### Délibération n° 07

**Date de convocation**

09.11.2021

**Date d'affichage**

16.11.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 25

votants : 35

**Objet : Convention de partenariat avec le comité territorial de l'UNICEF**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

M. P. SEDARD par Mme M. GOTIN – Mme M. LAFFORGUE par Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme C. KOZAK par Mme C. LAFONT – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO par M. Y. LERAY – M. J. RANQUE par Mme C. VIVIAN – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX – Mme A. MEJIAS par M. P. PELLOUX

Monsieur Christian GHIS a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la signature de la Charte Ville Amie des enfants le 18 novembre 2006,

VU la délibération n° 08 du 14 décembre 2020 portant candidature au titre de Ville amie des enfants,

VU le dossier de candidature établi dans un calendrier spécifique pour demander le renouvellement du titre Ville amie des enfants 2020/2026,

VU la convention « Ville amie des enfants » entre U.N.I.C.E.F. France et la Collectivité Territoriale,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement éducatif, social et citoyen,

CONSIDERANT que la Ville a affirmé son intention de candidater pour le renouvellement du titre « Ville amie des enfants » lors de son Conseil Municipal du 14 décembre 2020,

CONSIDERANT qu'à ce titre, elle développe déjà des actions à destination des enfants et des jeunes de façon transversale et au cœur de ses politiques publiques,

CONSIDERANT que l'audition du 18 octobre dernier a confirmé la qualité et la pertinence du plan d'actions présenté par la Ville,

CONSIDERANT qu'une convention de formalisation du partenariat doit être signée entre la commune et l'U.N.I.C.E.F. France,

CONSIDERANT que l'attribution du titre implique une adhésion annuelle de la Ville à l'UNICEF France d'un montant de 200 euros.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le comité territorial de l'UNICEF ci-annexée ainsi que tout document s'y rapportant

**DIT** que les crédits pour l'adhésion à l'UNICEF sont inscrits au budget

**APPROUVE** le plan d'action municipal 2020-2026 pour l'enfance et la jeunesse

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 22 novembre 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -